

# La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Ce premier semestre 2017 a été marqué par un marathon électoral entre les primaires de la gauche, l'élection présidentielle et les élections législatives.

Notre commune a placé en tête au premier tour des présidentielles Marine Le Pen avec 74 voix devant François Fillon 67, Jean-Luc Mélenchon 64 et Emmanuel Macron 60. L'abstention a été de 17,43%.

Au deuxième tour Emmanuel Macron a obtenu 179 voix et Marine Le Pen 93. Soixante-dix de nos concitoyens n'ont pas pris part au vote. Outre le chiffre important des abstentionnistes on notera le grand nombre de suffrages blancs et nuls qui se sont élevés à 40.

Par rapport au nombre des inscrits le pourcentage obtenu dans notre commune par le nouveau président est de 46,85%.

Les législatives qui ont suivi la présidentielle proposaient une particularité dans notre circonscription puisque quatre des principaux partis présentaient des candidates. Les résultats les ont placées dans les cinq premiers sur douze candidats. A Saint-Michel, les électeurs ont porté la candidate des Républicains, dont j'étais le suppléant, en tête au premier tour avec 73 voix pour 45 à la candidate En Marche, 30 à celle de la France insoumise et 27 à celle du Front National.

Je profite de cette occasion pour remercier ceux qui, à travers la candidate que je soutenais, m'ont apporté leur soutien. Au deuxième tour, la candidate En Marche a obtenu 107 suffrages contre 75 pour le candidat du PS, tous deux s'étant qualifiés pour le second tour.

A l'image du pays, on notera une abstention record pour ce second tour puisque sur les 383 inscrits 183 de nos concitoyens ne se sont pas déplacés pour prendre part au vote auxquels il faut ajouter les 18 bulletins nuls et blancs. Ce qui donne, sur le nombre d'inscrits, un pourcentage de 35,70% en faveur de la nouvelle élue.

Après cette longue période électorale le pays va pouvoir enfin profiter de trois ans sans élections jusqu'aux municipales prévues en 2020.

Vous trouverez tout au long de la gazette les réalisations effectuées ou les événements survenus dans les six derniers mois. Je ne m'y attarderai pas, mais j'en profite pour remercier et féliciter nos employés communaux qui exécutent les travaux ou aident les associations dans la préparation de leurs manifestations.

Je vous donne rendez-vous pour les prochaines manifestations communales : un concert précédé de la visite de l'église et du village le 17 septembre à partir de 14h30, et la fête patronale le dernier week-end de septembre.

Bon été à tous.

Thierry Lèguevaques

### DANS CE NUMERO

Le mot du Maire	1
Qualité de vie	2
Nouveautés à l'épicerie	2
Mondioring	2
Amis de l'orgue	3
Association de gymnastique	3
La Maréla	3
Comité des Fêtes	3
Brioche des hirondelles	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-Michel-de-Lanès  
Place de la Mairie  
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

[www.saint-michel-de-lanes.fr](http://www.saint-michel-de-lanes.fr)

Lundi 14h/18h,  
mardi 9h/12h et  
vendredi 14h/18h

## Qualité de vie



### Village fleuri

Notre commune continue de s'embellir. Des plants, offerts par le Conseil Départemental, ont permis de fleurir le trottoir le long de la D 625 entre la station service et le rond-point de sortie du village vers Toulouse. A cette occasion un paillage a été posé au sol, provenant de l'élagage des arbres situés le long du terrain de basket derrière la mairie. Cette réutilisation sur place du produit d'une coupe a été très apprécié des membres du jury départemental des villages fleuris. Celui-ci est repassé dans notre village au mois de mai et une autre commission, régionale cette fois, a visité le village le 17 juillet pour savoir si nous méritons une fleur.

### Travaux

Le gros du chantier sur les rues des Ormeaux et des Jardins avec la rénovation des réseaux et la mise en place d'un mur de soutènement est terminé. Le chantier s'achèvera avec la pose de l'enrobé en même temps que sur les rues autour de l'église.



### Tri

Une fois de plus, nous appelons au civisme de chacun concernant le respect des règles de tri des déchets. Nous avons à notre disposition des containers de couleurs différentes sur lesquels sont indiqués, par une image, les contenus acceptés.

Une benne de déchets verts est également mise à disposition chaque weekend. Bien entendu, ce service est à privilégier pour ceux qui n'ont pas de remorque leur permettant d'aller à la déchetterie de Salles-sur-l'Hers.

## Nouveautés à l'épicerie

Frédérique et William, nos épiciers, vous proposent des pizzas à emporter (voir sur page accueil site mairie : <http://www.saint-michel-de-lanes.fr>), ou à déguster sur place grâce à leur nouvelle terrasse de 20 m<sup>2</sup> située à l'arrière de l'épicerie.

Ils vous proposent aussi :

- un service traiteur: plaques pour vos apéritifs, plaques pizzas, gâteaux, plateaux de charcuteries ...
- un service location: location de poêle à paëlla avec trépied, grand thermo à café, plancha.

Vous y trouverez de l'épicerie sèche, des viandes (provenant de la boucherie Bareil et de l'audioise des viandes), des fromages à la coupe, des pains cuits sur place, des glaces, des légumes frais de la région (Avignonet Lauragais), une cave à vins, une rôtissoire (le samedi et dimanche sur commande), un rayon marée mais également du gaz, la presse, des sandwiches, un point-relais et la vente de timbres...

L'épicerie est ouverte : du mardi au vendredi de 7h à 13h et de 16h à 20h, le samedi de 7h30 à 13 h et de 16h à 20h et le dimanche de 7h30 à 13h. Tel : 04.68.23.40.06 ou au 09.67.72.40.06



## Championnat de France de monioring

Comme il y a deux ans, le championnat de France de monioring (dressage de chiens) s'est tenu à Saint-Michel de Lanès, à la suite de la défection de ceux qui devaient l'organiser. Les instances nationales, se souvenant de la réussite de la manifestation d'il y a deux ans, se sont immédiatement tournées vers Myriam et Thierry Le Pellec et vers notre commune. Nous avons répondu affirmativement et encore une fois, les participants ont été satisfaits de l'organisation.

Signalons qu'à cette occasion, notre concitoyen Thierry Le Pellec a été sacré champion de France dans sa catégorie (échelon 2) avec son chien malinois Joss et qu'il représentera la France aux championnats du monde qui se tiendront en octobre à Bilbao.

## Amis de l'orgue



Une nouvelle association est née : *Les amis de l'orgue de Saint-Michel de Lanès*, présidée par notre concitoyenne Marie-France Calmels. Elle a pour but de promouvoir la restauration de l'orgue de notre église en organisant des concerts et des manifestations culturelles et en cherchant des mécènes susceptibles d'aider à cette œuvre. Les habitants du village intéressés par ce projet sont invités à adhérer à cette association.

L'association a organisé le 13 mai dernier le concert qui s'est tenu dans l'église où ont été interprétées des œuvres de Haydn, Mozart et Beethoven, concert qui a connu un grand succès. Elle vous propose également un concert le 17 septembre prochain à 16H, qui sera précédé à partir de 14H30 d'une visite de l'église et du village.



## Association gymnastique

Depuis 28 ans des cours de gymnastique volontaire mixte ont lieu tous les mercredi soir sous la halle de Saint-Michel-de-Lanès. Cette année encore 28 personnes ont adhéré, dont un bon nombre de la commune de Saint-Michel. Des cours variés sont proposés avec du cardio, de l'endurance, de la souplesse, de la coordination, du gainage, de la musculation, de l'équilibre et de la relaxation...un travail pour le bien-être, la santé, le tout dans une ambiance conviviale. Le bureau vous souhaite de bonnes vacances et espère vous retrouver nombreux à la rentrée de septembre.

## La Maréla



Cette année La Maréla avait décidé de remplacer le traditionnel *Total Festum* du mois de juin par une journée sportive et musicale ouverte à tous et baptisée *Zix&Move*.

Sous un soleil radieux, cette journée du 10 juin fut un succès et *La Maréla* remercie tous les participants.



## Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Saint-Michel-de-Lanès souhaite tout d'abord remercier tous les participants présents aux différentes manifestations en espérant vous retrouver toujours plus nombreux.

Cette année le Comité des Fêtes a organisé deux vide-greniers :

- un premier le 21 mai 2017 avec une bonne participation pour sa première édition et donc une possible pérennisation.
- Un deuxième le 23 juillet qui fût une grande réussite avec une très forte affluente et ponctué par une repas moules-frites avec près de 200 convives.



Comme chaque année, le Comité prépare la Fête Locale de notre commune et vous communique d'ores et déjà les animations musicales prévues en soirée.

Pour le vendredi 22 septembre ce sera la disco-mobile *Ibiza Night* accompagnée de ses mascottes et du DJ Joan Cassidy. Le samedi 23 septembre c'est un nouvel orchestre qui viendra animer la soirée : l'orchestre *CANYON*. Et pour clôturer ces trois jours de festivités, ce sera l'orchestre *Mylène Angels* qui animera le traditionnel bal musette du dimanche soir. Une surprise cette année, pour la première fois à Saint-Michel-de-Lanès, un feu d'artifice sera organisé à l'occasion de la Fête Locale.

Enfin pour terminer l'année le Comité des Fêtes invitera tous les enfants de la commune à venir assister au traditionnel goûter de Noël mais aussi à rencontrer le Père Noël.

Vous pouvez prendre contact avec le Comité des Fêtes grâce aux liens suivants :

mail : [comitedesfetes.stmicheldelanes@gmail.com](mailto:comitedesfetes.stmicheldelanes@gmail.com)

<http://comitedesfetes-stmicheldelanes.asso-web.com> ou <https://www.facebook.com/comite.stmichel>



## "Brioche des hirondelles"

La municipalité remercie la population de Saint-Michel-de-Lanès pour sa générosité à l'occasion de la vente de 100 brioches au profit de l'AFDAIM (Association Familiale Départementale pour l'Aide aux Personnes Handicapées Mentales). La collecte a réuni la somme de 626 euros. Un grand merci à Jacqueline SOTO et Mme DUFAUD qui, comme tous les ans, ont réalisé cette vente bénévolement.

## Le saviez-vous ?

Nous avons vu dans le dernier numéro de la gazette quel avait été le sort des « baraquements des réfugiés » situés le long de l'Hers, depuis la date de leur édification en 1940 jusqu'à la décision prise par le conseil municipal d'affecter à l'ouverture d'un débit de boisson la partie du bâtiment parallèle à l'Hers qui abritait la cuisine et le bar du restaurant *Les Marronniers*.

Cette résolution fut prise à la suite de la fermeture du café de M. & M<sup>me</sup> Marc et à la demande d'habitants du village qui souhaitaient « *qu'un café soit ouvert dans le village... qu'il puisse accueillir les jeunes... et permettre aux personnes âgées de se retrouver le samedi et le dimanche autour d'une table afin de se distraire par une partie de cartes* ».

La mairie rachète donc aux époux Marc leur licence de 4<sup>e</sup> catégorie et se met en quête d'« *une personne du village de bonne moralité* » pour lui confier la gérance. Ce qui est fait le 20 août suivant, la gérante étant M<sup>me</sup> Colette Nervaeren née Barthes. Le même jour est racheté par la commune aux époux Marc une partie du mobilier de leur ancien café pour la somme de 1 200,00 F.

Dès septembre 1978, M<sup>me</sup> Pilard succède à M<sup>me</sup> Nervaeren. Le 2 décembre 1978 la mairie agrandit le café — qui fait également snack-bar à ce moment-là — en lui affectant la deuxième moitié du pavillon, celle qui correspond encore à la salle de restaurant actuelle.

Le 1<sup>er</sup> mars 1980 Guy Melet obtient la gérance, qui est cédée un an plus tard à M<sup>me</sup> Noelle Sarda, à laquelle succède le 1<sup>er</sup> décembre 1983 M<sup>me</sup> Anne-Marie Saffon. Le 23 mars 1985 la mairie décide d'affecter un des deux locaux du deuxième « pavillon des réfugiés », celui qui est perpendiculaire à l'Hers, au logement du gérant du café. Ce sont donc, à partir de cette date, trois des quatre « baraquements des réfugiés » rebaptisés « pavillons des réfugiés » qui ont été affectés au café.

Après une fermeture du restaurant pendant quatre mois, M. Éric Touja devient le nouveau gérant le 1<sup>er</sup> mai 1987 et la mairie fait déposer des gravats devant le l'entrée de celui-ci pour éviter que n'y apparaisse trop de boue les jours de pluie.

C'est en 1990 qu'arrive une nouvelle gérante appelée, contrairement à tous ses prédécesseurs — et à son successeur — à rester longtemps en place, M<sup>me</sup> Mathilde Saux. Celle-ci obtient la gérance, entreprend des travaux d'aménagement, et finalement achète le bâtiment qui lui est vendu par la commune en 1996. Une terrasse en ciment est établie par la mairie devant le restaurant.

Jusqu'en 2014 le restaurant *Les Marronniers* connaîtra la célébrité tant auprès des populations locales que des touristes de passage dont certains n'hésitaient pas à faire le détour par Saint-Michel pour venir déguster un cassoulet ou tout autre plat.

Ensuite le restaurant a été cédé en location-vente à M. & M<sup>me</sup> Liotardo. En décembre 2016, l'affaire ne prospérant plus, M<sup>me</sup> Saux en a conservé la propriété et l'a mise en vente.

Souhaitons que de nouveaux acquéreurs puissent redonner à ce restaurant le lustre qui fut le sien pendant les 24 ans où Mathilde Saux le dirigea.

